

**AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION
CANADIENNE FRANCOPHONE**

Rapport financier

31 décembre 2012

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Contribution internationale	15
Annexe B – Salaires et charges sociales	15
Annexe C – Charges de locaux	15
Annexe D – Dépenses de bureau	15
Annexe E – Sollicitations / Actions	16
Annexe F – Financement	16
Annexe G – Campagnes	16
Annexe H – Information	16
Annexe I – Administration	17
Annexe J – Vie démocratique	17
Annexe K – Frais de banque et Visa	17
Annexe L – Soutien aux militants, victimes	17
Annexe M – Immobilisations corporelles	18
Annexe N – Affectations 2012	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction sur la base des exigences en matière d'informations financières stipulées dans le document « Rapport financier normalisé » du Secrétariat International.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux exigences en matière d'informations financières stipulées dans le document « Rapport financier normalisé » du Secrétariat International, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE** au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux exigences en matière d'informations financières stipulées dans le document « Rapport financier normalisé » du Secrétariat International.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, l'Organisme obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, de l'actif aux 31 décembre 2012 et 2011 et des actifs nets aux 31 décembre 2012 et 2011 et au 1^{er} janvier 2011. Nous exprimons par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note 2 aux états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à **AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE** de se conformer aux exigences en matière d'informations financières stipulées dans le document « Rapport financier normalisé » du Secrétariat International. En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un autre usage.

Les prévisions budgétaires présentées dans les états financiers n'ont pas été auditées.

Informations comparatives

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er janvier 2012 et que sa date de transition était le 1er janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les états de la situation financière au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 janvier 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.



Pierre Raymond

Montréal, Québec
Le 1^{er} mai 2013

Société en nom collectif à responsabilité limitée
Comptables professionnels agréés

Résultats

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 11)</i>	2012	2011
Produits			
Dons des particuliers	1 235 002 \$	1 161 153 \$	1 082 581 \$
Legs	10 000	16 523	98 633
Carte Visa (note 12)	83 000	76 648	79 161
Cotisations de groupe	6 000	7 375	4 680
Contributions – réunions nationales	10 000	10 268	10 309
Ventes	16 000	13 742	16 295
Dons institutionnels	105 000	88 567	105 287
Abonnements AGIR	9 000	12 765	11 511
Événement – bénéfice	13 000	3 231	34 584
Événement – marathon d'écriture (note 14)	-	81 000	-
Événement – opérations 50 ^e	-	-	50 000
Intérêts	6 000	17 649	5 235
Autres sources	9 000	17 949	11 554
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	7 355	-
	<u>1 502 002</u>	<u>1 514 225</u>	<u>1 509 830</u>
Charges			
Contribution internationale (annexe A)	212 595	212 592	380 150
Salaires et charges sociales (annexe B)	462 892	472 634	508 816
Charges de locaux (annexe C)	107 500	121 370	42 324
Dépenses de bureau (annexe D)	40 000	51 422	45 399
Sollicitations / Actions (annexe E)	247 888	232 249	300 654
Sollicitations / Actions	-	134 790	-
Financement (annexe F)	65 964	54 269	43 174
Événement – marathon d'écriture (note 14)	-	81 000	-
Campagnes (annexe G)	47 000	34 164	22 013
Information (annexe H)	143 500	104 323	90 382
Administration (annexe I)	19 000	15 272	14 588
Vie démocratique (annexe J)	29 700	34 769	52 328
Frais de banque et Visa (annexe K)	22 500	23 305	23 592
Soutien aux militants, victimes (annexe L)	31 500	21 234	27 191
Immobilisations corporelles (annexe M)	15 500	16 664	14 806
	<u>1 445 539</u>	<u>1 610 057</u>	<u>1 565 417</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant le poste suivant	56 463	(95 832)	(55 587)
Charges résultant des affectations (annexe N)	-	-	3 316
Insuffisance des produits sur les charges	<u>56 463 \$</u>	<u>(95 832)\$</u>	<u>(58 903)\$</u>

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre

2012

2011

	<u>Affectations internes (note 13)</u>	<u>Non Affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	38 248 \$	496 198 \$	534 446 \$	593 349 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(95 832)	(95 832)	(58 903)
Solde à la fin	38 248 \$	400 366 \$	438 614 \$	534 446 \$

Situation financière

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	1 ^{er} janvier 2011
Actif à court terme			
Encaisse	20 231 \$	207 325 \$	165 099 \$
Débiteurs (note 5)	26 977	20 827	10 310
Portion court terme des placements	97 709	96 780	148 543
Publications et stocks divers	12 595	8 064	21 114
Frais payés d'avance	9 529	9 529	7 475
	<u>167 041</u>	<u>342 525</u>	<u>352 541</u>
Placements (note 6)	385 891	181 323	190 539
Immobilisations corporelles (note 7)	172 903	405 247	266 875
Site Web	19 170	-	-
	<u>577 964</u>	<u>586 570</u>	<u>457 414</u>
Total de l'actif	745 005 \$	929 095 \$	809 955 \$
Passif à court terme			
Créditeurs (note 8)	200 903 \$	274 936 \$	145 372 \$
Portion exigible de la dette à long terme	25 000	12 500	12 500
	<u>225 903</u>	<u>287 436</u>	<u>157 872</u>
Apports reportés (note 9)	5 488	7 213	8 734
Dette à long terme (note 10)	75 000	100 000	50 000
	<u>80 488</u>	<u>107 213</u>	<u>58 734</u>
Total du passif	306 391	394 649	216 606
Actifs nets			
Affectations internes (note 13)	38 248	38 248	41 564
Non affectés	400 366	496 198	551 785
	<u>438 614</u>	<u>534 446</u>	<u>593 349</u>
Total du passif et des actifs nets	745 005 \$	929 095 \$	809 955 \$

Pour le conseil d'administration

..... Administrateur

..... Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2012

2012

2011

Activités de fonctionnement

Insuffisance des produits sur les charges (95 832)\$ (58 903)\$

Éléments sans incidence sur la trésorerie

Apports reportés constatés à titre de produits (2 000) (2 021)

Amortissement des immobilisations corporelles 16 664 10 648

Gain sur disposition d'immobilisations corporelles (7 355) -

(88 523) (50 276)

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation

Débiteurs (6 150) (10 517)

Publications et stocks divers (4 531) 13 050

Frais payés d'avance - (2 054)

Créditeurs (74 033) 129 564

(84 714) 130 043

Encaissement d'apports reportés

275 500

(172 962) 80 267

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles (46 893) (149 020)

Produit de disposition d'immobilisations corporelles 250 758 -

Acquisitions de placements (302 277) (87 564)

Réalisation de placements 96 780 148 543

(1 632) (88 041)

Activités de financement

Augmentation de la dette à long terme - 62 500

Remboursement de la dette à long terme (12 500) (12 500)

(12 500) 50 000

Augmentation (diminution) de l'encaisse

(187 094) 42 226

Encaisse au début

207 325 165 099

Encaisse à la fin

20 231 \$ 207 325 \$

Notes complémentaires**31 décembre 2012**

1. Statuts constitutifs et nature des activités

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est un organisme sans but lucratif constitué selon la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, le 27 octobre 1977.

À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

Ses objectifs sont les suivants :

- hors de toute considération politique, agir pour faire libérer et pour assister les personnes qui, en violation de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, sont emprisonnées, détenues, restreintes dans leur liberté du fait de leurs convictions politiques ou religieuses, ou pour toute autre raison de conscience ou encore à cause de leur origine ethnique, de leur couleur, de leur langue, à condition qu'elles n'aient pas prôné ou utilisé la violence (prisonnier d'opinion);
- s'opposer par tous les moyens appropriés à ce que des prisonniers d'opinion ou politiques soient détenus à la suite d'une procédure ne présentant pas toutes les garanties exigées pour un procès équitable ou sans avoir fait l'objet d'un jugement dans un délai raisonnable;
- s'opposer à l'application et à l'exécution de la peine de mort, à la torture et aux autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, pour les prisonniers ou toutes personnes, détenues ou restreintes dans leur liberté qu'elles aient ou non prôné ou usé de violence.

2. Référentiel comptable

Les états financiers ont été établis selon les exigences décrites dans le document « Rapport financier normalisé » du Secrétariat international. Ce référentiel ne nous a pas empêchés d'adopter les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 3). Les règles comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers peuvent s'écarter sensiblement des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) car il permet de ne pas comptabiliser d'amortissement sur les immeubles. Au cours de l'exercice l'Organisme a vendu l'immeuble, donc les règles comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers ne diffèrent pas des NCOSBL.

3. Impact de l'adoption des NCOSBL

L'Organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'Organisme a appliqué les NCOSBL.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés en fonctions des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 – Application initiale des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif relative aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

Notes complémentaires

31 décembre 2012

3. Impact de l'adoption des NCOSBL (suite)

L'application initiale de ce nouveau référentiel comptable n'a eu aucune incidence sur l'insuffisance des produits sur des charges de l'Organisme pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ni sur ses actifs nets à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011.

Au 1^{er} janvier 2011, l'Organisme n'a pas désigné d'actifs ou passifs financiers pour qu'ils soient évalués à la juste valeur à la date de transition. Selon l'ancien référentiel, ces instruments financiers avaient été comptabilisés à la juste valeur à titre d'instruments financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception de la dette à long terme pour laquelle la juste valeur ne pouvait être déterminée. Leur juste valeur correspondait à leur valeur comptable en raison des échéanciers à court terme ou de la nature de l'instrument. La reclassification de ces actifs et passifs respectifs n'a pas eu d'impact sur les soldes de fonds à la date de transition.

4. Autres règles comptables*Constatations des apports et des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons, legs). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations sont constatées aux produits au prorata de la période couverte.

Les ventes sont comptabilisées lorsque les clients prennent possession de la marchandise.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative à Emploi Québec est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable du recouvrement en utilisant la méthode de la réduction du coût.

Publications et stocks divers

Les stocks sont évalués au moindre du coût (déterminé selon la méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

Mobilier, équipement informatique, site Web et améliorations locatives

Le mobilier, l'équipement informatique et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût. Le mobilier, l'équipement informatique et le site Web sont amortis en fonction de leur durée utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la durée du bail selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Notes complémentaires

31 décembre 2012

4. Autres règles comptables (suite)

Contributions sous forme de services par les bénévoles

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Apports reçus sous formes de services

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés à titre de produits et de charges lorsqu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Instruments financiers

– Évaluation

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers de l'Organisme évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers de l'Organisme évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

– Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la charge d'amortissement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Notes complémentaires

31 décembre 2012

5. Débiteurs

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Créances	10 228 \$	14 878 \$
Intérêts à recevoir	5 777	-
Taxes de vente à recevoir	<u>10 972</u>	<u>5 949</u>
	<u>26 977 \$</u>	<u>20 827 \$</u>

6. Placements

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
15 000 parts permanentes Desjardins, 4,25 % d'une valeur nominale de 10 \$ chacune	150 000 \$	150 000 \$
Certificats de dépôt, 0,65 %, échéant en octobre 2012	87 108	86 546
Certificats de dépôt, taux variant entre 1,52 % et 3,58 %, échéant entre juin 2012 et juin 2015	42 625	41 557
Prêt à la Maison du Développement Durable, 4,33 % renégociable en 2017 plus un taux d'intérêt composé équivalent à l'inflation, échéant en avril 2037	<u>203 867</u>	-
	483 600	278 103
Portion à court terme	<u>97 709</u>	<u>96 780</u>
	<u>385 891 \$</u>	<u>181 323 \$</u>

Investissement dans la Maison du Développement Durable (MDD)

L'Organisme est membre de la MDD depuis le 2 juin 2011. À titre de membre, l'Organisme a investi en 2012 un montant de 200 000 \$ dans la MDD portant intérêt au taux de 4,33 %, encaissable annuellement (5 773 \$ en 2012), renégociable en 2017. Ce placement porte également un intérêt annuel additionnel composé dont le taux est équivalent à celui de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation. De plus, l'Organisme se verra reconnaître à titre de membre de la MDD une accumulation de valeur dans la MDD qui augmentera au fil des ans. Au 31 décembre 2012, la MDD était toujours à finaliser les paramètres de cette accumulation de valeur.

Le placement de 200 000 \$, les intérêts composés et l'accumulation de valeur seront encaissables à l'échéance du bail. Dans le cas d'une terminaison de bail avant terme, le montant devra être remboursé par la MDD ou par le nouveau membre de la MDD.

Notes complémentaires

31 décembre 2012

7. Immobilisations corporelles

	2012		2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Immeuble	- \$	- \$	243 403 \$
Mobilier et équipement informatique	220 849	199 390	18 335
Améliorations locatives	159 675	8 231	143 509
	380 524 \$	207 621 \$	405 247 \$

8. Créditeurs

	2012	2011
Contribution internationale à payer	2 796 \$	169 438 \$
Fournisseurs et charges à payer	175 705	78 145
Salaires et charges sociales	22 402	27 353
	200 903 \$	274 936 \$

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2011	Encaissements	Constatés à titre de produits	Solde au 31 décembre 2012
Fonds Beneson-Humphrey	7 213 \$	275 \$	2 000 \$	5 488 \$

10. Dette à long terme

	2012	2011
Emprunt d'Amnesty International Suisse (AICH), sans intérêt, remboursable en versements annuels de 25 000 \$ chacun jusqu'à l'échéance en 2016	100 000 \$	112 500 \$
Portion exigible	25 000	12 500
	75 000 \$	100 000 \$

Notes complémentaires

31 décembre 2012

10. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital exigibles sur la dette à long terme pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2013	25 000 \$
2014	25 000 \$
2015	25 000 \$
2016	25 000 \$

11. Budget

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » à l'état des résultats et aux renseignements complémentaires sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas audités. Ce budget a été approuvé par les membres du conseil d'administration, le 28 janvier 2012.

12. Carte Visa

Ce poste représente tous les encaissements effectués par carte de crédit. De ce montant, une somme de 40 660 \$ (41 760 \$ en 2011) représente des dons. Le solde correspond à des ristournes obtenues par l'Organisme.

13. Affectations internes

	Solde au 31 décembre 2011	Sommes affectées au cours de l'exercice	Charges affectées de l'exercice	Solde au 31 décembre 2012
Cas Duterville – Formation	14 893 \$	-	-	14 893 \$
Droits humains	23 355	-	-	23 355
	<u>38 248 \$</u>	<u>Néant \$</u>	<u>Néant \$</u>	<u>38 248 \$</u>

14. Apport reçu sous forme de services

L'Organisme a reçu au cours de l'exercice un don sous forme de services d'une valeur de 81 000 \$ pour la production et la réalisation d'un message vidéo entourant l'événement Marathon d'écriture 2012.

Notes complémentaires**31 décembre 2012**

15. Engagements contractuels

L'Organisme s'est engagé en vertu d'un bail concernant la location d'équipement de bureau échéant en septembre 2017. Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices totalisent 33 117 \$.

L'Organisme s'est également engagé par bail pour son local pour une durée de 25 ans. Le montant minimum à payer pour les quatre prochains exercices est de 241 841 \$. Pour les années subséquentes, le loyer annuel n'est pas déterminé.

Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices en vertu des baux se répartissent comme suit :

2013	71 463 \$
2014	71 463 \$
2015	71 463 \$
2016	55 340 \$
2017	5 229 \$

16. Éventualité

L'Organisme conteste actuellement une réclamation totalisant 64 000 \$ suite à l'utilisation non autorisée d'un dessin en lien avec la carte affinité « Amnistie internationale ». L'Organisme est d'avis que l'utilisation ou le retrait de ce dessin n'aurait pas affecté ses revenus car la motivation des adhérents utilisant la carte étant plutôt liée au soutien des causes défendues par l'Organisme. Les parties comptent se rencontrer prochainement pour faire valoir leur point de vue respectif en ce qui a trait à ce litige. Les administrateurs ne croient pas au bien-fondé de cette réclamation et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée pour le passif éventuel qui pourrait en résulter.

17. Instruments financiers*Risques et concentrations*

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2012.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux créances et intérêts à recevoir. Au 31 décembre 2012, les créances sont à recevoir de particulier et les intérêts à recevoir de la Maison du développement durable qui respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées.

Au 31 décembre 2012, aucune créance n'a été dépréciée (aucune en 2011).

Notes complémentaires**31 décembre 2012**

17. Instruments financiers (suite)*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et sa dette à long terme.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (placements et dette à long terme) qui assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

18. Actifs nets

L'Agence du revenu du Canada a accordé à l'Organisme la permission d'accumuler un montant de 500 000 \$ pour une période de cinq ans, commençant le 1^{er} janvier 2008 et se terminant le 31 décembre 2012, dans le but d'acquérir une propriété.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de l'exercice.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	Budget <i>(note 11)</i>	2012	2011
Annexe A – Contribution internationale			
Contribution annuelle	212 595 \$	212 592 \$	380 150 \$
Annexe B – Salaires et charges sociales			
Salaires nets d'une subvention de 7 722 \$ (aucune en 2011)	383 226 \$	388 418 \$	422 898 \$
Charges sociales et formation	61 488	67 091	67 077
Contribution au régime de retraite	18 178	17 125	18 841
	462 892 \$	472 634 \$	508 816 \$
Annexe C – Charges de locaux			
Loyer	93 000 \$	106 723 \$	25 043 \$
Assurances	5 000	5 809	6 991
Électricité et chauffage	-	1 513	2 905
Fournitures et entretien de bâtiment	1 000	463	3 186
Taxes	8 000	5 979	3 849
Location de salles	500	883	350
	107 500 \$	121 370 \$	42 324 \$
Annexe D – Dépenses de bureau			
Téléphone et internet	7 000 \$	14 718 \$	8 525 \$
Services internet	4 000	3 055	4 204
Fourniture de bureau	8 000	11 334	5 826
Poste (bureau)	20 000	22 315	26 763
Mauvaises créances	1 000	-	81
	40 000 \$	51 422 \$	45 399 \$

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	Budget <i>(note 11)</i>	2012	2011
Annexe E – Sollicitations / Actions			
Publipostages	122 962 \$	121 427 \$	151 019 \$
Opération – Dialogue direct	114 926	101 985	71 007
Défi AI	-	1 477	-
Opération 50°	-	-	78 628
Sollicitation – fidélisation	10 000	7 360	-
	<u>247 888 \$</u>	<u>232 249 \$</u>	<u>300 654 \$</u>
Annexe F – Financement			
Opération P2P	37 000 \$	36 456 \$	- \$
Conversion don mensuel	18 964	15 548	17 256
Démarches autres donateurs	10 000	2 265	24 904
Événement bénéfice	-	-	1 014
	<u>65 964 \$</u>	<u>54 269 \$</u>	<u>43 174 \$</u>
Annexe G – Campagnes			
Campagne janvier	10 000 \$	4 838 \$	215 \$
Campagne mars	10 000	1 515	6 793
Campagne septembre	12 000	18 782	5 565
Campagne autres	7 000	6 755	5 534
Déplacements et représentation	1 000	-	-
Événements et activités	7 000	2 274	3 906
	<u>47 000 \$</u>	<u>34 164 \$</u>	<u>22 013 \$</u>
Annexe H – Information			
Achats de publications	2 000 \$	2 562 \$	4 780 \$
Impression de documents	7 000	4 227	3 685
Publicité et promotions	5 000	860	711
Développement du Web	70 000	42 958	10 784
Médias	2 000	706	1 792
Dépliants	5 000	591	578
Revue AGIR	20 000	29 180	28 522
Achats de matériel promotionnel	10 000	4 039	18 272
Abonnements et cotisations	2 500	333	2 446
Location et équipements	20 000	18 867	18 812
	<u>143 500 \$</u>	<u>104 323 \$</u>	<u>90 382 \$</u>

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	Budget <i>(note 11)</i>	2012	2011
Annexe I – Administration			
Honoraires d'audit	10 000 \$	12 361 \$	2 220 \$
Gestion	4 000	663	4 156
Frais MDD	5 000	2 248	7 129
Traitement informatique	-	-	1 083
	<u>19 000 \$</u>	<u>15 272 \$</u>	<u>14 588 \$</u>
Annexe J - Vie démocratique			
Réunions internationales	6 000 \$	9 643 \$	24 452 \$
Réunions nationales	18 000	24 121	24 972
Colloques et séminaires	700	-	475
Déplacements et représentation	5 000	1 005	2 429
	<u>29 700 \$</u>	<u>34 769 \$</u>	<u>52 328 \$</u>
Annexe K – Frais de banque et Visa			
Visa	11 000 \$	9 772 \$	11 682 \$
Cartes de crédit	6 500	6 994	6 739
Frais de banque	5 000	6 539	5 171
	<u>22 500 \$</u>	<u>23 305 \$</u>	<u>23 592 \$</u>
Annexe L – Soutien aux militants, victimes			
Opération – Téléphone	- \$	785 \$	1 332 \$
Coordination groupes locaux transit	2 000	308	92
Coordination groupes scolaires	-	-	485
Appui – Groupes militants	3 000	1 765	1 610
Formation	15 000	10 115	13 435
Appui aux projets – DH et ONG	2 000	-	-
Soutien aux réfugiés	5 000	1 072	2 000
Soutien aux victimes et aux défenseurs	1 500	2 000	2 021
Déplacements et représentation	3 000	5 189	6 216
	<u>31 500 \$</u>	<u>21 234 \$</u>	<u>27 191 \$</u>

Renseignements complémentaires

<u>Exercice clos le 31 décembre</u>	<u>Budget</u> <i>(note 11)</i>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Annexe M – Immobilisations corporelles			
Amortissement des immobilisations corporelles	15 000 \$	16 664 \$	10 648 \$
Petits équipements de bureau	500	-	4 158
	<u>15 500 \$</u>	<u>16 664 \$</u>	<u>14 806 \$</u>
Annexe N – Affectations 2012			
Mémoire section	Néant \$	Néant \$	3 316 \$